

Décision

Générale

colonial

Décision n° 55-314-1923 Passages

n° 55-314-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 janvier 1923

Numéro JO

n° 314 du 31/01/1923

Date du numéro

31 janvier 1923

TEXTE INTÉGRAL

le second-maitre de la marine Thomas, en service H. C. aux travaux publiques, sera rapatrié pour fin de séjour par le paquebot « Paul Lecat » attendu à Djibouti le 11 janvier 1923.